

Marie-Lou Marcel
Députée de l'Aveyron

Conseillère Régionale

*Présidente de la Commission des Finances
De la Région Midi-Pyrénées*

Decazeville, 16 octobre 2007

Madame Anne-Marie IDRAC
Présidente
SNCF
34, rue du commandant Mouchotte
75699 PARIS CEDEX 14

Réf : MLM/BC/1610/07

Madame la Présidente,

Je viens de prendre connaissance du communiqué de la SNCF transmis par Monsieur GEOFFRET, Préfet de l'Aveyron, concernant le train de nuit Paris-Carmaux.

J'attire votre attention sur les désagréments qui découleraient, pour les usagers, de la suppression de cette desserte. Ce train de nuit via Villefranche-de-Rouergue est un véritable pont entre la capitale et le nord de la région Midi-Pyrénées, permettant un accès vers Paris aux habitants de ce territoire.

Sa suppression va accroître l'isolement de nos bassins de vie déjà particulièrement frappés par la fermeture de nombreux services publics. A l'heure du débat sur la mise en place d'une Ligne à Grande Vitesse permettant de rapprocher Toulouse de Paris, une telle mesure produit exactement l'effet inverse pour les habitants de notre territoire. Or, la SNCF se doit de remplir une mission de service public sur l'ensemble du territoire national.

En tant que parlementaire de l'Aveyron, je désapprouve cette décision unilatérale.

Aussi je vous demande de surseoir à cette décision prise aux dépens de nos bassins de vie, et une fois encore sans concertation.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous manifesterez à ma requête et dans l'attente d'une réponse,

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Marie-Lou MARCEL

*7, PLACE DECAZES 12300 DECAZEVILLE
TÉLÉPHONE : 05 65 43 02 27 - FAX : 05 65 63 92 24
6, AVENUE DU QUERCY 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
TEL : 05 65 45 62 25
MAIL : marielou.marcel.p@orange.fr*